

## Conditions Générales de ventes

Les présentes conditions générales de vente régissent de manière exclusive, les relations contractuelles entre le Karting du Circuit Paul Ricard, ci-après dénommé « le Karting », 2760 Route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet, inscrit au RCS de Toulon sous le numéro 422 801 795 et toute personne physique ou morale, ci-après dénommée « le Client », qui a acheté et/ou qui participe à une prestation proposée par le Karting ci-après dénommée « la Prestation ».

### PRIX/RESERVATIONS/PAIEMENTS/ANNULATION ET AUTRES MODALITES

#### **Prix**

Les prix indiqués sur les différents supports de communication du Karting sont en euros et s'entendent toutes taxes comprises. Tout changement éventuel du taux légal de la TVA française sera répercuté sur le prix des prestations vendues.

Pour les réservations de groupe, dans le cas où le nombre de participants d'un groupe serait réduit à un nombre inférieur à celui communiqué lors de la commande, le Karting facturera les Prestations réservées par le Client à hauteur du montant de la commande.

#### **Réservations – Paiement**

Les réservations et commandes peuvent être effectuées par téléphone ou email.

Les réservations et commandes seront confirmées dans les conditions visées ci-après. Le Karting fera parvenir au Client un devis incluant une demande d'acompte de 30% du montant total des Prestations, la réservation ne sera effective qu'à réception de l'acompte précité. Le solde des Prestations de la commande devra être réglé 24H avant le jour de fourniture des Prestations. Les règlements devront être effectués en euro en utilisant les moyens de paiement ci-après : Carte bancaire, Espèces, Chèques (à l'ordre d'EXCELIS), Chèques vacances et Virement bancaire.

A défaut de réception du ou des règlements correspondants aux Prestations réservées dans les délais impartis ; le Karting se réserve le droit d'annuler la réservation du Client.

#### **Annulation**

##### *Annulation prestation karting par le Client.*

Les prestations ne sont ni échangeables ni remboursables. Toute annulation doit être notifiée par écrit à l'adresse suivante Karting Circuit Paul Ricard 2760 Route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet, ou bien par e-mail à [karting@circuitpaulricard.com](mailto:karting@circuitpaulricard.com). Les sommes perçues par le Karting au titre d'acompte d'une commande annulée sont conservées par le Karting et donnent droit à un avoir que le client peut utiliser pour le même type de prestation dans un délai de six mois à compter de la date de réception du courrier ou courriel d'annulation. Au-delà de ce délai les sommes versées sont conservées par le Karting et ne donnent plus lieu à un avoir.

##### *Annulation prestation restauration par le Client.*

*Pour toute annulation à plus de 15 jours du jour de l'opération, idem à « Annulation prestation karting par le Client »*

*Pour toute annulation de la prestation restauration dans les 15 jours qui précèdent l'opération, un montant forfaitaire de 100% de la prestation de restauration réservée sera facturée au Client.*

##### *Annulation toutes prestations par le Karting*

En cas d'annulation d'une Prestation par le Karting, le montant versé par le Client lui sera remboursé. Toutefois, le Karting ne sera pas tenu responsable de tout dommage qui résulterait de cette annulation.

#### **Respect des horaires**

Lorsqu'applicable, l'horaire des Prestations réservées doit être respectée. En cas de retard du groupe, le Karting fera son possible afin d'assurer au mieux les Prestations réservées mais ne pourra être tenu responsable de tout désagrément engendré par l'arrivée tardive du groupe ou de certains membres de celui-ci.

##### *Conditions d'accès à la prestation*

Pour les animations et les réservations de groupe : les participants doivent être âgés de 15 ans minimum et mesurer 1m55 au minimum.

Pour les Prestations de location : il faut mesurer 1m55 au minimum

Pour les Prestations de L'Ecole Française de Karting : l'enfant doit être âgé de 7 ans minimum.

#### **Bon cadeau**

Seuls les bons cadeaux émis par le Karting sont reconnus comme tel. Les bons sont valables 12 mois à compter de leur date d'émission. A la fin de ce délai, une majoration de 50% sera appliquée sur le prix TTC de la Prestation.

#### **CESSION DU CONTRAT**

Le Client s'engage à ne pas céder, transférer ou concéder le bénéfice des présentes à quelque personne physique ou morale que ce soit, sans avoir préalablement obtenu l'accord écrit du Karting.

#### **RESPONSABILITE**

Le Client doit respecter les consignes de sécurité données par les instructeurs du Karting lors du briefing d'avant roulage. Il doit également respecter le Règlement Intérieur du site.

En cas de conduite dangereuse, faute de pilotage ou bien non-respect des consignes de sécurité, l'instructeur pourra interrompre le roulage et mettre fin à la Prestation. Les sommes versées correspondantes à la Prestation non exécutée ne seront pas remboursées.

En cas de détérioration du matériel ou des infrastructures par le client résultant d'une conduite dangereuse, d'une faute de pilotage ou bien du non-respect des consignes de sécurité, la responsabilité du client sera engagée. Il pourra se voir facturer les frais de remise en état du matériel et/ou des infrastructures.

Hormis faute grave avérée de sa part, le Karting ne pourra être tenu responsable d'accidents corporels survenus lors des prestations. Le Karting est assuré auprès de la société Allianz Castellani, 17 rue Venture 13480 Marseille, par un contrat multirisques des professionnels N°452.137.45

#### **COMPETENCES**

Le contrat conclu entre le Client et le Karting est régi par la loi française. Toute contestation relative à son interprétation ou à son exécution relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Toulon.